
Consultation publique CUSM – Campus de la montagne

Compte rendu de la rencontre préparatoire avec les représentants de la Ville de Montréal

Date : 27 mai 2011

Heure : 13 h 30

Lieu : Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe 14^e étage

Étaient présents :

De l'arrondissement Ville-Marie :

- M. Ronald Delcourt, conseiller en aménagement, division de l'urbanisme, direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises.

De l'Office de consultation publique de Montréal :

- Mme Hélène Laperrière, présidente de la Commission;
- Mme Nicole Brodeur, commissaire;
- M. Jean Caouette, commissaire;
- M. Richard Brunelle, secrétaire de la commission;
- Mme Charlotte Horny, analyste de la commission.

1. Ouverture de la rencontre

La présidente de la commission souhaite la bienvenue aux participants et invite chacun à se présenter. La présidente rappelle l'objectif de la réunion, soit de réviser les étapes de la procédure de consultation et de la séance d'information. Elle rappelle aussi la nécessité de préserver le devoir de réserve des commissaires. Dorénavant, les communications devront passer par l'analyste de la commission.

2. Cadre de la consultation publique

La présidente de la commission rappelle le mandat du Comité exécutif de la Ville de Montréal, comprenant cinq (5) éléments particuliers sur lesquels la Commission est appelée à porter son attention, sans toutefois s'y limiter.

M. Delcourt s'assure que l'Accord de développement conclu en 2008 entre la Ville et le CUSM a bien été transmis, ce que confirme la Commission.

3. Déroulement de la consultation publique

La présidente expose le déroulement des séances publiques. La séance publique d'information aura lieu le lundi 6 juin 2011 et, au besoin, une seconde séance se tiendra le mardi 7 juin. L'objectif des séances d'information est de présenter le projet et de répondre aux questions du public et de la commission. La présidente présente en détail les règles habituelles pour assurer le bon déroulement de cette soirée d'information.

Les séances d'audition des opinions débuteront le 27 juin, et se poursuivront, au besoin, les jours suivants. Au moment des séances d'audition des opinions, les personnes inscrites seront invitées à présenter leur mémoire à la commission qui pourra par la suite poser quelques questions afin de bien cerner les propos du participant.

4. Séance d'information et de questions du lundi 6 juin 2011

Outre M. Delcourt qui effectuera la présentation, seront présents lors de la séance d'information : M. Sylvain Villeneuve, chef de la division de l'urbanisme de l'arrondissement Ville-Marie ainsi que des représentants du service de la culture et du patrimoine, de la direction des transports et du service de l'urbanisme de la Ville-Centre. M. Delcourt informe la commission que le cadre réglementaire et les aspects référendaires du projet formeront l'essentiel de la présentation de l'arrondissement.

La présentation de l'arrondissement se fera en français mais les réponses aux questions pourront se faire en anglais, au besoin.

5. Questions et enjeux liés au projet

M. Delcourt signale à la Commission que des précisions devront être apportées dans la documentation concernant le taux d'implantation.

La présidente de la Commission présente une série de questions et d'enjeux potentiels identifiés par la Commission.

La commission comprend que l'acquisition de la propriété du 1750 Cedar n'est pas conditionnelle aux modifications réglementaires demandées, ce que M. Delcourt confirme. Il rappelle par ailleurs que le projet se situe sur deux lots distincts (celui du 1750 Cedar et celui du 1650 Cedar) sur lesquels s'appliquent des paramètres réglementaires différents.

La commission demande si d'autres projets d'agrandissements institutionnels sont en préparation sur le pourtour de la montagne. M. Delcourt répond qu'il n'y en a pas à sa connaissance.

La commission a demandé que la présentation de l'arrondissement précise certains points tels que la portée de la catégorie d'usage proposée pour le 1750 Cedar et la comptabilisation des places de stationnement sur le site, parfois confuse dans la documentation fournie.

Fin de la rencontre : 15h30